



de Vous à Nous!

LETTRE D'INFORMATION // NEWSLETTER // MAI 2024

Édito

En ces premiers mois de 2024, la problématique du logement s'est invitée à mon agenda.

En premier lieu, pour l'association Village Luberon Château mise en difficulté par l'augmentation inacceptable de l'électricité en 2023 (+ 300% !). La réunion organisée le 8 avril par Mme la Sous-Préfète, à ma demande, en présence du bailleur social Grand Delta Habitat, du député Jean-François Lovisololo et du VLC, a fait avancer ce dossier pour le volet Travaux. Nous restons vigilants pour la suite des

évolutions apportées d'ici l'automne.

Puis la fin des travaux de la Résidence La Colombe s'est traduite par la préparation des dossiers de candidature pour quatre logements, établis par le CCAS sous la responsabilité de Marie José Laurent, 1^{ère} adjointe. La commission d'attribution s'est tenue le 5 avril à Apt. À partir du 3 mai, vingt familles avec des enfants viendront renforcer les effectifs de nos écoles maternelle et élémentaire. C'est un point très positif pour notre collectivité qui demandera,

pour le futur, de réfléchir à un projet de logements au Cœur Village.

La rénovation de la salle du Chêne, prévue en 2025, nous impose d'anticiper en proposant à des associations un autre lieu d'accueil. C'est pourquoi nous travaillons à la transformation de l'ancienne crèche en « maison des associations », et au redéploiement du Club de Tennis près de ses courts, avec la mise en place d'une structure légère et la réhabilitation d'un local existant.



Le tissu associatif est important sur Gargas: il faut le préserver et l'accompagner. C'est pour cela que nous engageons en 2024 et 2025 des investissements qui favorisent le bien-vivre ensemble.

Le tissu associatif est important sur Gargas

« Si haute soit la montagne, on y trouve un sentier »

Zoom

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

9 JUIN 2024

Nos bureaux de vote
seront ouverts de 8h à 18h

Restaurant scolaire bureau n° 1

Salle polyvalente bureau n° 2



Bien vivre à Gargas

Ajustements des Tarifs à la cantine

Pour continuer à proposer des repas diversifiés, équilibrés, goûteux, aux élèves de nos deux écoles et sous l'influence d'une tendance à l'augmentation des charges fixes, qu'elles soient alimentaires, énergétiques, salariales, etc..., la commune est contrainte de réviser le prix du repas de la cantine.

Dans une volonté de maîtrise des tarifs tout en continuant à apporter un service public profitable à tous, une hausse de 0,10 € sera appliquée à compter du 8 juillet 2024, portant le prix du repas pour les enfants à 2,90 €. Cela représente une augmentation de 11,54% des tarifs pratiqués depuis 2015, alors que pendant cette même période les prix de l'alimentaire ont bondi de + 31%.

C'est la commune qui prend à sa charge ce différentiel pour préserver le pouvoir d'achat des familles, sachant aussi que le prix du repas qui leur est facturé est nettement inférieur au coût de revient réel de sa confection, que l'on peut estimer à 10 € toutes charges confondues.

Les repas sont toujours élaborés sur place par nos cantinières avec des produits de qualité et les menus sont validés par une diététicienne.

Ce service, proposé par la commune, est voué à apporter une nutrition équilibrée et complète, afin que les enfants y puisent toute l'énergie nécessaire pour passer une journée active intellectuellement et physiquement.

Vous pouvez télécharger

« De Vous à Nous » sur notre site www.gargas.fr, vous abonner auprès de info@gargas.fr pour le recevoir par mail, le retirer à l'accueil de la mairie ou dans les présentoirs prévus à cet effet à la boulangerie ou au magasin Vival

Bien vivre à Gargas

Un joyeux Carnaval aux écoles

Ce lundi 18 mars, nos écoles ont vibré d'une énergie débordante! Le Carnaval a enflammé l'atmosphère, transformant chaque enfant en héros légendaire.

À l'école maternelle Les Sources, c'était un joyeux chaos: Spiderman en herbe côtoyait une Fée Clochette éclatante et une Minnie en pleine séance de maquillage, pendant qu'un tigre intrépide discutait avec un chevalier.

Entraînés par les enseignants et les ATSEM, les enfants costumés ont sillonné en une chenille multicolore les couloirs de l'école, dansé et chanté dans la cour, puis écouté avec attention les recommandations de la directrice sur le vilain Caramentran, qu'il fallait huer et chasser.

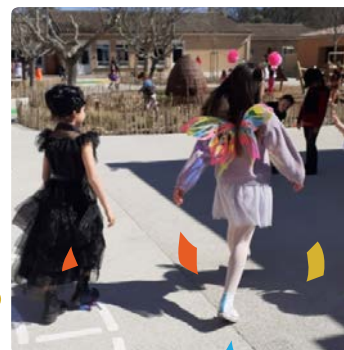
Les portes de l'école se sont ensuite ouvertes, laissant aux familles la joie de participer à la fête. À la fois fiers et émus, les parents ont applaudi chaleureusement le spectacle que les enfants leur offraient, avant de se régaler avec leurs bambins, autour d'un buffet gourmand préparé avec soin.



Pendant ce temps, à l'école élémentaire Les Ogres, l'ambiance était tout aussi festive. Les élèves parés de costumes colorés et scintillants, tout aussi évocateurs les uns que les autres, ont dansé au rythme d'une musique endiablée. Après avoir fait résonner la cour de leurs pas joyeux, ils se sont précipités sous le préau pour se délecter d'un festin gargantuesque.

Pour que cette fête soit complète, un magnifique spectacle de magie adapté à chaque niveau scolaire a été généreusement offert par l'association Les Loulous des Sources à tous les enfants des deux écoles.

Reste de cette journée une magnifique nuée de petites étoiles magiques tombées au sol, échappées des costumes des vedettes d'un jour.



Paroles du CM

Solidarité...

Un jour, à la récréation, j'étais seul, triste... personne pour jouer avec moi!

Tous les autres enfants étaient en groupe et s'amusaient sans même me voir. Et je ne savais pas comment leur montrer que je m'ennuyais, pour qu'ils m'invitent à les rejoindre, même pour que juste ils me regardent?

J'ai parlé de ce mauvais souvenir lors d'une réunion du CME.

Et nous avons réfléchi ensemble: comment faire pour qu'un enfant isolé puisse être reconnu des autres et réintégrer un groupe?

On a eu l'idée qu'il fallait dans la cour de récréation un lieu bien visible et réservé à ces enfants isolés et seuls pour qu'on les remarque.

Que faire pour l'imposer aux regards?

L'idée a germé: ce serait un endroit avec un banc peint de toutes les couleurs, bien visible au milieu de la cour...

*Nous avons travaillé sur le sujet et c'est ainsi qu'est né LE banc: « **les copains d'abord!** ». On a appris le sens de ces mots: copain = celui avec qui on partage... d'abord = c'est ce qui passe en premier.*

On a voulu que le banc soit décoré avec des images d'enfants qui se tiennent la main, et surtout que ce nom soit écrit en gros et entouré de 8 mots: ensemble, partage, soutien, tolérance, amitié, entraide, solidarité, respect.

Des mots qui expliquent le pourquoi de l'idée et de l'endroit choisi pour ce banc: un enfant assis là, tout seul, c'est un appel!

L'empathie, la solidarité, l'accompagnement des autres feront que chaque enfant assis sur ce banc trouvera un copain pour jouer ou pour parler.

À chacun de se responsabiliser et de s'avancer vers ce banc pour simplement tendre la main... à un copain.



Pourquoi...? Parce que...

La solitude c'est aussi parfois ne pas pouvoir s'exprimer pour obtenir une réponse.

Pourquoi? Pourquoi ceci? Pourquoi cela? Que se passe-t-il? Quand? Comment? Où?..

Quand nous levons un peu le nez et regardons tout autour de nous, quand nous nous intéressons un peu plus aux choses qui nous entourent et aux autres, quand nous discutons entre copains, amis, frères, sœurs, ou avec nos parents et même nos instituteurs, beaucoup de questions fusent dans notre tête, mais nous n'osons pas toujours les poser.

Par timidité, par peur d'être ridicule et qu'on se moque de nous, ou tout simplement pour ne pas toujours bien comprendre ce qui nous arrive.

Voilà tout l'intérêt de la « Boîte à Questions » que nous avons imaginée.

Une boîte installée sous le préau fermé de notre école élémentaire, aux mêmes couleurs que notre banc des copains, dans laquelle les enfants pourront déposer leurs questions, toutes leurs questions, anonymement s'ils le souhaitent.

Les réponses seront ensuite affichées à côté de la boîte. Chacun pourra les lire et selon ses propres attentes profiter également des réponses apportées.

Vouloir savoir, c'est bien, avoir la réponse nous aide à avancer.

Conseil Municipal des Enfants... c'est reparti!

À la prochaine rentrée scolaire, vont partir au collège certains jeunes élus du CME. Au sein de cette institution, des places vont donc se libérer en septembre 2024 pour d'autres volontaires, parmi les élèves passant en CM1 et CM2.

Nous proposons de vous renseigner sur le CME et d'en découvrir les fondements lors des réunions publiques organisées à l'une de ces dates:

- Mardi 11 juin 2024 à 18h en Salle des Mariages (mairie),

- Vendredi 14 juin 2024 à 18h15 en Salle des Associations (parking du terrain de foot).

Les enfants élus actuels partageront leur expérience pendant leur mandat, le plaisir qu'ils en ont tiré, toutes les choses apprises, tous les bons moments chaleureux d'échanges et de rencontres qu'ils ont vécus (dont les supers gâteaux d'anniversaire partagés... mais pas seulement).

Ils vous parleront de quelques moments forts:

- rencontres avec des professionnels du Parc du Luberon, des pompiers mais aussi des élus du Conseil Municipal Adulte, les participations au Conseil Municipal.

- participation à l'organisation des repas pour les personnes âgées du village et pour les Associations, aux commémorations des 08 mai et 11 novembre, aux vœux du maire en début d'année.

- travail, réalisation et présentation de leur projet annuel pour le bien vivre à Gargas.

Ainsi: les silhouettes préventives (thème sécurité), les bacs de pesée des déchets alimentaires dans les cantines de nos écoles (thème environnement), Le Banc des Copains pour lutter contre l'isolement (thème solidarité), la Boîte aux questions pour que chacun trouve réponse à la question qu'il se pose (thème accompagnement).

Le CME valorise l'enfant et l'aide à trouver sa place de citoyen en lui donnant la parole.

Bien vivre à Gargas

Le Salon Santé Bien-Être 2024... une réussite !

Riche de nombreux exposants, la troisième édition de ce salon organisée avec l'association « Sport Santé en Luberon » a rencontré un franc succès ce samedi 16 mars.

Se côtoyaient ce jour-là des prestataires proches du secteur médical et des structures proposant des produits ou techniques particulières, un ensemble de disciplines différentes mais en parfaite symbiose autour d'un seul et même but : l'épanouissement naturel des personnes.

L'atmosphère régnant salle polyvalente était à la fois douce et tonique, chaque exposant ayant à cœur de partager, de bien informer sur son savoir-faire ou les vertus de son offre tout en faisant de son stand un corner intime et accueillant.

La journée était rythmée de conférences pour permettre aux exposants de faire connaître des solutions douces et efficaces, la pause repas offrant en sus un spectacle de danse.

En résumé, ce furent cinq heures à la fois courtes et denses, de par la qualité des échanges avec un public venu dialoguer pour développer son mieux vivre...



L'été de tous les plaisirs

Notre saison d'été ouvre avec la 2^e édition du Festival de Théâtre « un jour, un lieu, un spectacle »
Un programme éclectique !

Le lundi 1^{er} juillet, aux Mines de Bruoux, « Derrière les rideaux » : ce concert poétique piano-voix, révèle des œuvres méconnues du XVII^e à nos jours (en partenariat avec les Rencontres Musicales des Jeunes Talents) - 10 €.

Le mardi 2 juillet, la troupe de l'Atelier du TRAC de Beaumes de Venise interprète à la salle polyvalente une pièce de Patrick Kermann mise en scène par Pierrick Bressy-Coulomb, « La Mastication des Morts » - *Au chapeau*.

Le mercredi 3 juillet, Michel Richard déploiera toute sa verve place de la Mairie, avec une improvisation sur le thème « Qu'est-ce que peut être un périple, et son pourquoi ? » - *Gratuit*.

Le jeudi 4 juillet, le spectacle proposé par Gargas Lecture Loisirs est une pièce de théâtre musical avec la troupe « Débrid'Arts », « l'Odyssée du bonheur » qui vous entraînera autour de la place des Jardins - 10 €.

Les Mardis de l'été prendront le relais aux Mines de Bruoux

Le 23 juillet, « hommage aux femmes », avec Lady Soul Project. Aux racines du blues, de la soul et du jazz, entre fougue, virtuosité et tendresse, Julie Fallu, chante, soutenue par une rythmique affirmée et une section de cuivre détonante.

Le 30 juillet, avec « Tribute J. Hallyday & JJ Goldman », Daniel Rol et Jean-Yves Siau interprètent les plus grands succès de ces idoles... plaisir et nostalgie garantis !

Le 6 août, partagez la passion du Rythm & Blues avec Les Invendables. Dans un équilibre parfait entre la tendresse et la violence, le groupe a son « blues shouter » et la voix sauvage se fait plus douce, voilée, émouvante.

Le 13 août, clôture mémorable avec Happy Days, un sextet de musiciens chanteurs reprenant les plus grands standards du rock, des « fifties » aux « sixties ». Blues, country, madison, swing... sans oublier les polyphonies des Beach Boys ou Everly Brothers.

Mairie et associations : des échanges constructifs

➤ Le 19 février, la salle du conseil municipal était pleine pour cette toute première rencontre entre les présidents des associations de notre commune et monsieur le maire Bruno Vigne-Ulmier accompagné de ses adjoints.

« Un moment d'échanges » voulu par la municipalité afin de mieux les accompagner dans leur travail de bénévolat et de partager sur les attentes et les besoins réciproques : c'est par ces mots que le maire a accueilli les présidentes et présidents des 44 associations gargassiennes qui s'investissent pour animer notre village.

Utilisation des salles, entretien des locaux mis à disposition, sécurité, communication... de nombreux points ont été abordés par Vanessa Armand, notre adjointe à la vie associative, qui se démène pour accompagner ces bénévoles dans leurs activités.

« Nous avons créé une page sur le site internet afin de faciliter les demandes administratives » a-t-elle rappelé, « l'objectif est de vous soulager sur ces démarches parfois complexes mais indispensables ».

Le maire a annoncé le lancement en 2025 des travaux de rénovation de la salle du Chêne et précisé qu'une réflexion était également en cours pour ouvrir aux associations l'utilisation de l'ancienne crèche, située derrière le foyer du VLC.

En effet, nous avons la chance d'avoir un très fort dynamisme associatif et il devient nécessaire de faire évoluer nos infrastructures pour répondre à la demande croissante d'utilisation de salles.

➤ Le 22 mai, en présence du Maire, il s'est tenu une réunion collaborative, organisée par Vanessa Armand, l'adjointe à la vie associative et sa commission, avec les présidents des associations ayant pour objectif de préparer la prochaine Journée des Associations. La présence et les contributions de chacun ont été essentielles pour définir une vision commune et des actions concrètes pour cet événement.

Au cours de cette réunion, nous avons eu l'opportunité de discuter ouvertement et travailler main dans la main afin de concevoir une journée qui réponde au mieux aux besoins des associations. L'accent a été mis sur l'appropriation de cet événement par chaque personne, dans le but de créer un sentiment d'investissement et d'enthousiasme autour de la Journée des Associations. Les points abordés lors de la réunion ont inclus :

- évaluation des besoins spécifiques de chaque association pour la journée.
- échange d'idées pour des activités, des stands et des animations attractifs.
- discussion sur la manière de promouvoir l'événement pour susciter l'intérêt du public.
- collaboration pour la logistique et la coordination des différents aspects de la journée.

Nous avons été particulièrement inspirés par l'engagement de chacun et la volonté manifeste de travailler ensemble pour créer une expérience mémorable et enrichissante pour tous les participants et visiteurs.

N.B. Vous pouvez retrouver la liste des associations de notre village et leurs coordonnées sur notre site internet.



Un partenariat en or !

L'expérimentation TZCLD* portée par le Comité Local de l'Emploi permet l'insertion des personnes privées durablement d'emploi. À ce jour, 2 types d'actions sont assurés par Zou Vaï pour le compte de la commune : animation et surveillance pendant la pause méridienne à l'école élémentaire, et opérations de débroussaillage, de jardinage et d'entretien des terrains communaux et des abords de la voirie communale. Depuis 2023, la commune a réglé à ZOU VAÏ : 22 644 € TTC pour l'ensemble des prestations réalisées.

TZCLD : Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

Budget participatif 2024, c'est parti !!!

L'appel à projets est clos depuis le 30 avril. Notre commission de validation va examiner les dossiers reçus pour leur conformité aux critères et éventuellement contacter les candidats pour en ajuster la réalisation.

Rappelons que le budget d'un montant maximal de 16000 € est destiné à émerger des initiatives non programmées par l'équipe municipale, dont l'objet réponde à des attentes liées au bien vivre à Gargas.



Programme voirie au centre village

Dans le cadre de l'urbanisation, la **circulation des automobiles**, la **déambulation des piétons** et le **développement du cyclisme** sont autant d'axes de réflexion que nous devons désormais associer pour la sécurisation et le bien vivre, notamment face à l'impact carbone des véhicules.

Dans ce contexte, l'implantation près de La Cerisaie du tout nouveau **lotissement « La Colombe »** a mis en évidence pour tous les **habitants du quartier la restructuration nécessaire d'un tronçon de voirie rue du Pré Clos: l'accès au centre du village emprunte l'avenue des Cordiers, axe névralgique de Gargas bordé d'un trottoir bien trop étroit.**

Simultanément à ces aménagements nécessaires, il nous importe de faciliter au centre ville la circulation actuelle, notamment lors de la densification due aux entrées et sorties d'écoles.

Cet objectif ambitieux, nous le favoriserons par un réaménagement de toute la voirie concernée, sur une **zone allant du cimetière aux deux établissements scolaires, une refonte intégrant aussi des aires de parking et le remplacement des zones pavées bruyantes, peu efficaces, par des ralentisseurs.**

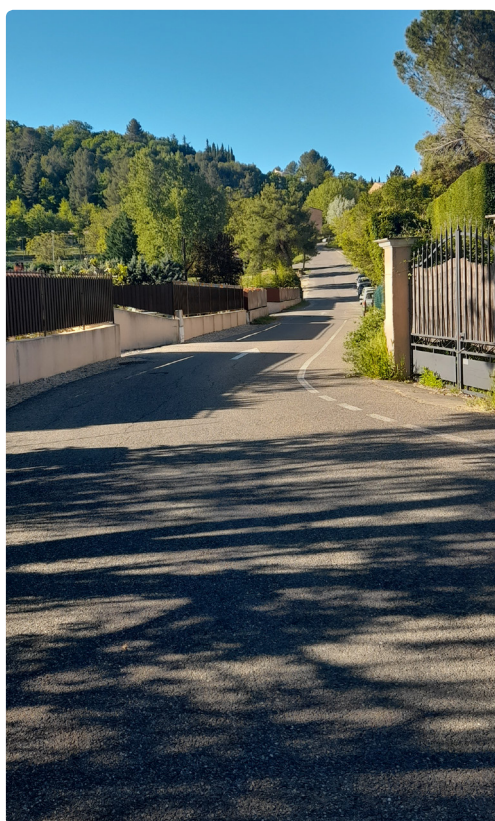
Il va de soi que les travaux entrepris dès les beaux jours impacteront le trafic habituel pendant quelque temps: le calendrier d'intervention convenu avec le bureau d'études CEREG pour le suivi des travaux et le groupement solidaire des entreprises EIFFAGE, SNPR et SOLS PROVENCE inscrit leur déroulement dans un schéma d'optimisation maximale.

Le montant prévisionnel des travaux étant de 600 000 € HT, la commune a sollicité deux subventions auprès du Département de Vaucluse pour un montant global de 189 420 €.

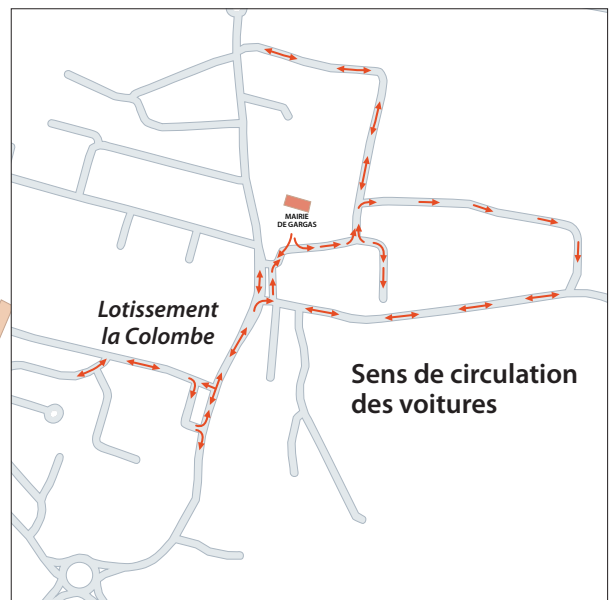
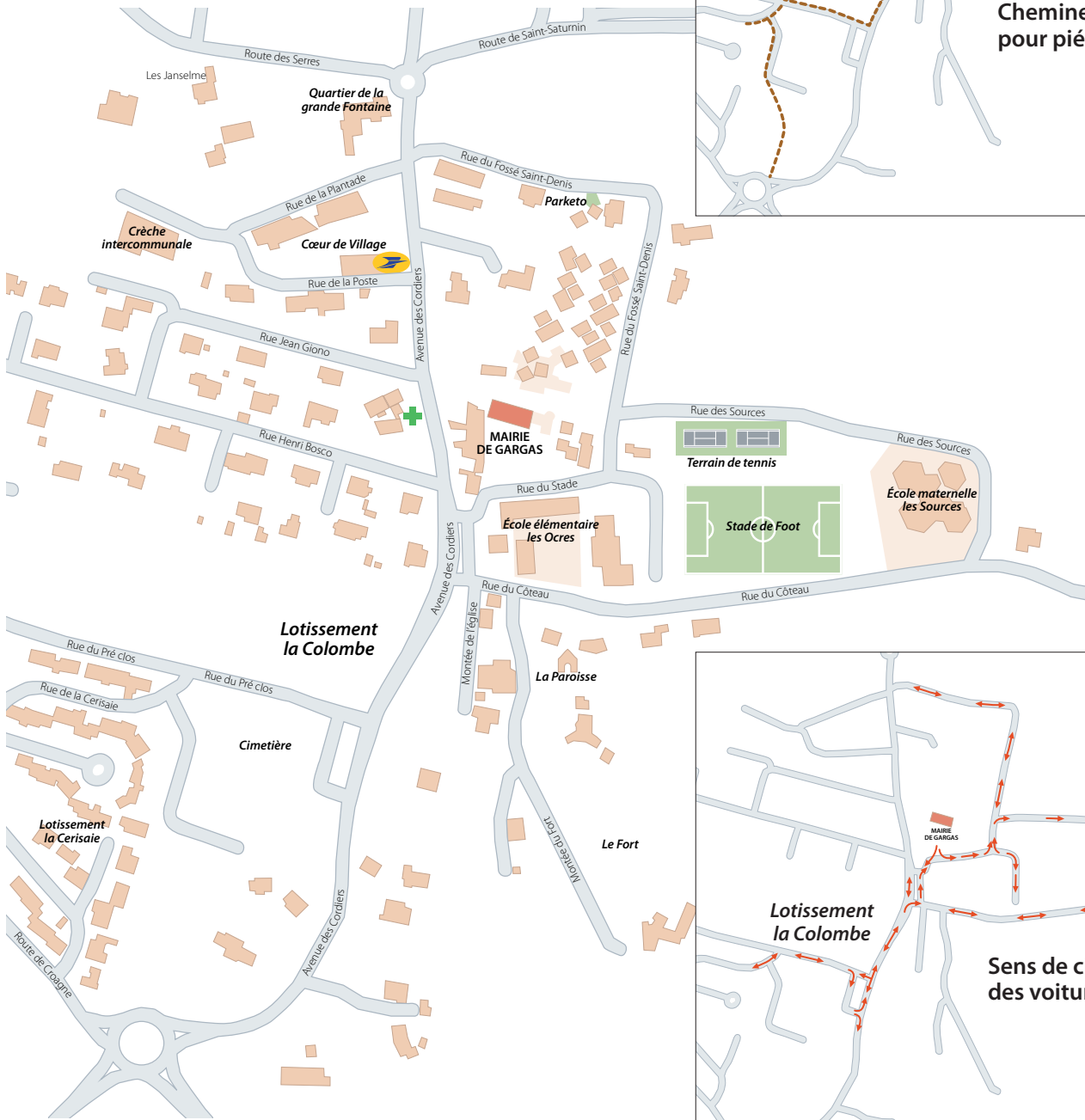
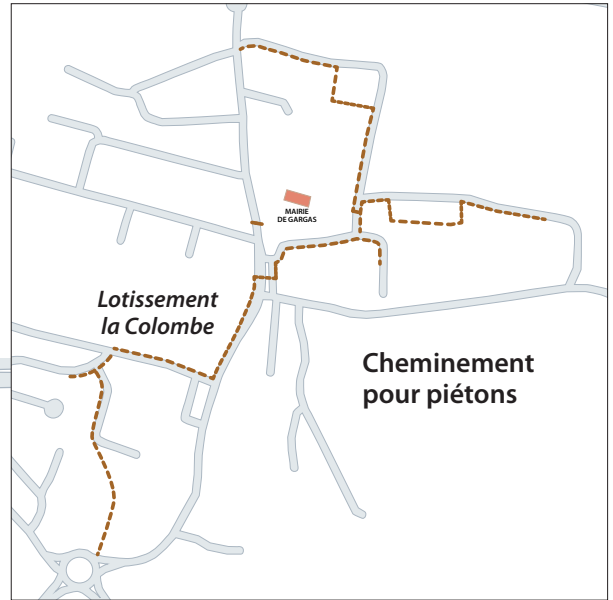
La commune prend en charge la différence de 410 580 € en mobilisant les ressources propres de son budget.

REPÈRES :

- **avenue des Cordiers**: ralentisseur avant carrefour rue du Pré Clos,
- **rue du Pré Clos**: accès interdit aux véhicules + 3,5T, **création de deux parkings avec place PMR (secteur Cerisaie)**, espace poubelles enterrées,
- **carrefour rue du Pré Clos /avenue des Cordiers**: suppression du pavement bombé de la rue et ajout d'une desserte vers Apt,
- **avenue des Cordiers, direction centre village, suppression des places de parking actuelles** et élargissement du trottoir longeant La Colombe,
- **accès école élémentaire Les Ocres**: reprise totale du parvis d'entrée, refonte de l'espace « arrêt minute », reprise des trottoirs vers rue du Stade,
- **rue du Stade**: le long de la salle polyvalente: élargissement du trottoir, modification des places de parking,
- **rue des Sources**: sens unique vers maternelle, ajout de 2 ralentisseurs,
- **rue du Coteau**: maintien du retour depuis la maternelle,
- **rue du Fossé St Denis**: mise en double sens avec voie piétons et vélos vers l'école maternelle Les Sources et la rue du Coteau, et zone de Parking niveau VLC,
- **aire du Parketo**: aménagement chemin piéton, création d'un bassin de rétention des eaux pluviales,
- **ajout de ralentisseurs** sur les points sensibles.



DOSSIER DE FOND



Gargas, un village durable

Propriétaires, débroussailliez bien, l'été arrive et avec lui les incendies !

« L'OLD », obligation légale de débroussaillage, couvre les espaces classés à risque d'incendies de forêt et de végétation, soit 46 départements dont le Vaucluse (cf feux-foret.gouv.fr.)

Les propriétaires ont obligation de débroussailler chaque année leur terrain, construit ou non, et de le maintenir en état s'il est à moins de 200 mètres d'un bois ou d'une forêt.

Cette opération doit être réalisée

- autour de l'habitation sur une **profondeur de 50 mètres**,
- de part et d'autre des voies d'accès au terrain (route, sentier, chemin privatif) sur une **profondeur de 10 mètres**.

Comment bien débroussailler votre terrain ?

Vous devez notamment :

- supprimer les arbustes situés sous les arbres ;
- couper les branches ou les arbres en contact avec votre maison ;
- réduire la masse de végétaux présents au sol ;
- tailler vos haies ;
- élaguer les branches basses des arbres ;
- ne pas conserver les déchets verts issus du débroussaillage.

Si vous ne débroussailliez pas, le préfet peut décider que ce sera fait d'office sur votre terrain (jusqu'à 50 mètres autour de votre habitation) et à vos frais (jusqu'à 50 € du M² non débroussaillé). Si le fait que vous n'ayez pas débroussaillé a permis la propagation d'un incendie détruisant le bien d'autrui, vous pouvez être condamné à une peine allant jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende.



Schéma directeur de gestion des eaux pluviales

Les différents désordres constatés lors d'épisodes pluvieux significatifs, dans plusieurs quartiers de notre commune, notamment entre 2020 et 2022, nous ont amenés à réfléchir quant à la maîtrise des ruissellements des eaux de pluie.

Aussi en fin d'année 2022, la municipalité a décidé de lancer une étude pour établir un schéma directeur de gestion des eaux pluviales (SDGEP) sur l'ensemble de la commune.

C'est un document de gestion et de programmation en la matière. Il facilite la compréhension du fonctionnement hydraulique de la commune et contribue à identifier les enjeux associés.

Il permet de mettre en place une stratégie de gestion de ces eaux et de prévoir les travaux nécessaires pour améliorer ou remédier aux dysfonctionnements mis en évidence par l'étude. C'est un point très important, car il nécessitera de prévoir, année après année, des financements dans les prochains programmes d'investissements de la commune.

L'étude, confiée à l'entreprise CEREG se décline en quatre phases :

Phase 1 : Diagnostic et état des lieux : repérage et cartographie du réseau pluvial existant.

Phase 2 : Étude diagnostic hydraulique et qualitative.

Phase 3 : Stratégie et préconisations : hiérarchisation de différents scénarios accompagnée d'une étude comparative.

Phase 4 : Rédaction du schéma directeur et zonage pluvial comportant :

- une déclinaison du scénario retenu,
- une élaboration des fiches actions et chiffrages des travaux au stade de la faisabilité,
- une élaboration de la carte de zonage pluvial et d'un mémoire comprenant un résumé non technique, une procédure au cas par cas et une assistance durant l'enquête publique,
- la rédaction du règlement d'assainissement pluvial,
- la rédaction du schéma directeur.

Cette étude, d'un montant de 46 680 € TTC est financée à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau.

Concrètement, une première réunion de démarrage avec le bureau d'études CEREG a eu lieu le 28 mars 2023, suivie d'une réunion de restitution et d'échanges avec les élus le 8 novembre 2023, suite aux premières investigations et repérages des réseaux pluviaux.

D'autres rencontres sont prévues au fur et à mesure de l'avancement de ce dossier dont nous vous tiendrons informés.

Le futur schéma directeur de gestion des eaux pluviales sera, au final, inclus au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Gargas.



Gargas, un village durable

Valorisation du patrimoine

La fonction ERP (Établissement Recevant du Public) de la mairie implique des mises aux normes qu'il faut allier à une maintenance respectueuse, voire une valorisation, des vestiges du « Château ». Cette bâtisse, édifiée fin XIII^e par le seigneur de Gordes, fut acquise par notre commune en 1863 pour héberger les services municipaux, une école enfantine et un bureau de poste.

Sa façade sud, flanquée de 4 portes indépendantes, s'est avérée des plus fonctionnelle en ce sens, et continue de desservir de nos jours des lieux et services distincts.

Dans ce cadre, vu la fréquence de son utilisation publique, la dégradation de la porte principale de la Mairie demandait une intervention tant au niveau de sa propre structure que pour améliorer sa manœuvre, devenue difficile. Cette porte d'entrée étant bien plus que centenaire, le Service de la Conservation Départementale / Direction Patrimoine et Culture a imposé sa réhabilitation par un Atelier ébéniste restaurateur du patrimoine.

La porte restaurée est désormais doublée d'une porte à haut niveau de sécurité.

Par cohérence, au niveau architectural, il a été décidé de remettre en état simultanément les 3 autres portes de cette façade sud, une minutieuse rénovation confiée à L'Atelier de la Boiserie de Gargas.



Diagnostic Atelier ébéniste restaurateur du patrimoine

Porte en noyer, probablement de la fin du XVIII^e ou début du XIX^e siècle

- *affaissée très vraisemblablement par l'usure des gonds inférieurs et supérieurs de l'ouvrant principal.*
- *bois dégradé par le développement de micro-organismes, notamment de pourriture cubique*
- *porte partiellement restaurée ou réparée : jet d'eau en bois résineux ; remplacement des moulures des deux panneaux inférieurs de la battue et de la partie inférieure ; greffes en partie supérieure comprenant des cannelures*



Un village qui évolue

Notre Garde-Champêtre : le sens du dialogue



M. Gisbert, parlez-nous de votre parcours ?

Titulaire d'un BEP, j'ai travaillé cinq ans dans la région avant de déduire que cela ne me convenait pas vraiment, et j'opte pour l'armée en 2004. Rattaché en Lorraine au 1^{er} Régiment d'Infanterie, 11 années d'interventions militaires m'ont amené un peu partout - la Guyane, la Côte d'Ivoire, le Centrafrique, l'Afghanistan - mais j'ai aussi connu de nombreuses missions de renfort dans le cadre de Vigipirate sur Paris.

Des contextes et des responsabilités qui vous forgent !

L'armée a ancré chez moi des valeurs comme l'esprit de discipline, le sens de la camaraderie, la rigueur.

Pourquoi avoir choisi d'être garde-champêtre ?

Au fil du temps, réalisant que je tenais surtout aux relations humaines, j'ai demandé à passer dans les services administratifs de l'armée, qui accompagnent les familles, un peu comme la mairie agit pour aider les habitants.

J'ai appris à apprivoiser les ordinateurs et à affronter le labyrinthe des démarches.

Pour ma reconversion après 20 ans d'armée, j'ai été attiré par les valeurs humaines du métier de garde-champêtre : je suis ravi d'être revenu au pays pour l'exercer !

Quelles sont les missions d'un garde-champêtre ?

Les gardes-champêtres interviennent dans près de 150 domaines, allant du dépôt sauvage aux violences familiales, en passant par les contrôles routiers, les incivilités, la maltraitance animale, etc. Je dispose de vrais pouvoirs en ce sens avec des attributions judiciaires supérieures à celles de la police municipale.

Mais, quelle que soit la situation, je privilégie toujours la communication.

Je fais en sorte d'être bien visible, les attributs de ma tenue étant en soi un avertissement courtois. Dialoguer et anticiper, c'est mon credo et c'est la priorité que la mairie m'a fixée. La verbalisation n'interviendra qu'en cas de mauvaise volonté ou de récidive.

Je suis persuadé que notre rôle modérateur en tant que gardes-champêtres aura de plus en plus d'importance face à une certaine déshumanisation des relations.

Un village qui évolue



La Colombe, un urbanisme réfléchi

Si la demande de logement est forte sur tout notre territoire, il nous a paru stratégique d'y répondre à l'échelle de notre commune tout en inscrivant cette offre dans une visée sociale.

Accueillir de nouvelles familles ouvre en effet pour le village des perspectives positives : c'est revitaliser le centre de Gargas et soutenir notamment nos commerces, c'est pérenniser nos établissements scolaires dont les effectifs doivent rester stables voire progresser.

Mais nous souhaitons aussi valoriser le caractère de notre village avec un lotissement de taille humaine respectueux de l'environnement.

En ce sens, nous avons travaillé avec Grand Delta Habitat, constructeur, bailleur et aménageur, partenaire des collectivités locales, structure dont l'importance et les références étaient gages de conformité.

Ce programme est d'ailleurs labellisé RT 2012. Cela se traduit par un objectif de consommation annuelle d'environ 45 kWh/m².an.

Conçu comme un hameau avec une placette et seulement 20 logements agrémentés de jardin et garage, le lotissement « La Colombe » propose à la location : 7 logements de type 3 dont 1 adapté PMR*, 12 de type 4 dont 1 adapté PMR* et un de type 5, une répartition qui répond à notre objectif d'une urbanisation restant harmonieuse.

Un très grand nombre de demandes a afflué dès le début du chantier.

Pour l'attribution des 20 logements selon les critères édictés par Grand Delta Habitat, une commission a été constituée avec les différents réservataires : la commune de Gargas (pour 4 logements), la Préfecture de Vaucluse (pour 6 logements), l'association Handitoit (pour 2 logements), le Conseil départemental de Vaucluse (pour 4 logements) et Action Logement (pour 4 logements). Trois dossiers ont été proposés par chaque réservataire et pour chaque villa le concernant.

Après étude des dossiers, tout en respectant les critères d'obtention, l'attribution s'est effectuée par décision collégiale dans les locaux de Grand Delta Habitat, à Apt.

Nous souhaitons la bienvenue aux tout nouveaux habitants du 60, rue Jacqueline Duclerq...

*PMR : personne à mobilité réduite



ALSH... Centre de Loisirs d'été : quelques précisions.

Réouverture du centre de loisirs d'été de Gargas du 8 juillet au 14 août 2024 inclus dans les locaux de l'École Élémentaire Les Ogres pour les enfants de 3 à 11 ans.

Les enfants pourront retrouver et profiter d'une cour réaménagée pour toujours plus de confort et d'éveil.

Au programme seront proposés des stages multisports, sorties, animations, veillées, piscine, etc...

Permanences et inscriptions auprès de Myriam en mairie les :

- Mercredi 05 Juin 2024 de 9h à 12h

- Lundi 10 Juin de 15h à 18 h

- Mercredi 12 Juin 2024 de 9h à 11h

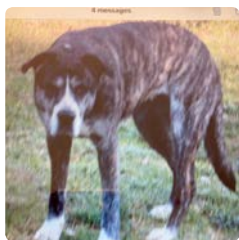
La commune a procédé à une refonte des tarifs, notamment ceux du centre de loisirs des grandes vacances scolaires d'été. Tout en intégrant la hausse du prix du repas et le fait que les tarifs n'avaient subi aucune revalorisation depuis 5 ans, elle a à la fois modifié profondément les tranches du Quotient Familial (QF) qui sert au calcul de la participation financière des familles et les tarifs de chaque tranche afin de proposer une offre plus accessible financièrement pour celles-ci.

Ci-contre, un tableau synthétique permettant de mieux visualiser les changements applicables dès cet été.

Situation antérieure (depuis le 01/07/2019)			Situation nouvelle (à compter du 01/07/2024)		
Q.F.	T	Montant (journée / enfant)	Q.F.	T	Montant (journée / enfant)
< 400	T1	4,20	< 797	T1	5,00
401 à 796	T2	8,40			
797 à 1196	T3	9,45	797 à 1196	T2	7,50
1197 à 1596	T4	10,50	1197 à 1796	T3	10,00
1596	T5	12,60	1797 à 2259	T4	12,00
			2259	T5	14,00

T = Tranche tarifaire – Q.F. = Quotient Familial

VOUS NOUS AVEZ DIT...



En ce moment on voit dans la rue pas mal de chiens seuls et sans collier. On n'en veut pas à cause de leurs déjections, et on n'ose les chasser par crainte d'un comportement agressif... Ils sont source d'accident pour les automobilistes, en plus!

Notre garde-champêtre est justement là pour intervenir dès le signalement d'animaux errants. N'hésitez pas : téléphonez à la Mairie (04 90 74 12 70).

Par ailleurs, rappelons que, du 15 avril au 30 juin, les chiens sont à tenir en laisse en dehors des allées forestières, pour protéger les animaux sauvages en période de reproduction.

Bonjour, je viens d'acquérir une maison avec un jardin envahi d'herbes. À quels moments l'usage de la tondeuse ou de la débroussailleuse est répréhensible?

Selon l'article 6 de l'Arrêté Préfectoral en vigueur sur le Vaucluse: « Les activités bruyantes telles que les travaux de bricolage et de jardinage, effectuées de manière occasionnelle par des particuliers et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. »

Impulser avec l'intercommunalité

Le « PCAET », un enjeu de taille

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification qui a pour but d'atténuer et de s'adapter au changement climatique, de maîtriser la consommation d'énergie, de développer les énergies renouvelables et de séquestrer le carbone atmosphérique.

La Communauté des Communes du Pays d'Apt en Luberon (CCPAL), en accord avec la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), s'est engagée sur 4 enjeux essentiels :

- La lutte contre le réchauffement climatique et les pollutions de l'air.
- L'adaptation au changement climatique.
- Le développement de l'économie locale et circulaire.
- L'action de l'ensemble des acteurs du territoire.

Plan

Le PCAET est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle. Il concerne tous les secteurs d'activité, sous l'impulsion et la coordination d'une collectivité porteuse. Il a donc vocation à mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux.

Climat

Le PCAET a pour objectifs :

- de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) du territoire (volet « atténuation »)
- d'adapter le territoire aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer la vulnérabilité (volet « adaptation »).

Air

Les sources de polluants atmosphériques sont, pour partie, semblables à celles qui génèrent les émissions de GES (en particulier les transports, l'agriculture, l'industrie, le résidentiel, le tertiaire). Dans le cas des GES, les impacts sont dits globaux tandis que pour les polluants atmosphériques ils sont dits locaux.

Le changement climatique risque d'accentuer les problèmes de pollution atmosphérique (ex: ozone lors des épisodes de canicule).

Énergie

L'énergie est le principal levier d'action dans la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air avec 3 axes de travail : la sobriété énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Territorial

Le plan climat air énergie s'applique à l'échelle d'un territoire. Le mot territoire ne s'interprète plus seulement comme échelon administratif mais aussi, et surtout, comme un périmètre géographique donné sur lequel tous les acteurs sont mobilisés et impliqués.

Gran Fondo Pays d'Apt, deuxième édition !

Fort de son impact en 2023 pour sa première édition, le Gran Fondo attend de nombreux cyclistes au départ d'Apt pour ce rendez-vous prévu le 28 septembre, que ce soit pour la formule « randonnée » (50 km dont 2 ascensions) ou pour le circuit plus sportif de 115 km dont 1 600 m de dénivelé.

Comme l'an passé, sont bienvenus des bénévoles pour veiller à la sécurité de tous notamment au niveau des carrefours et traversées des différentes communes.

Renseignements: gfluberon.com/fr



Paroles d'élu

Chères Gargassiennes et chers Gargassiens

S'il est un domaine où il peut y avoir, il me semble, convergence, c'est celui de la défense des services publics qui concernent directement le Pays d'Apt dont nous faisons partie.

En effet, depuis la fin des années 80, l'État n'a eu de cesse de les amoindrir, de les éloigner, voire de les faire disparaître, au détriment du droit des citoyens d'avoir accès à des services de proximité.

C'est ainsi que la SNCF, en 1989, arrête la desserte des marchandises. La ligne a été ouverte en 1877, le trafic voyageurs fermé en 1938. L'infrastructure ferroviaire sera ensuite détruite pour laisser place à une vélo-route...

Puis la dissolution du 1^{er} GMS du plateau d'Albion en 1999 déstabilisa grandement le bassin d'emploi, avec le départ des militaires, de leurs familles et des entreprises de sous-traitance,

Puis la baisse des effectifs en 2004 d'EDF/GDF, qui occupait les bâtiments actuels de la CCPAL,

Puis le transfert du Tribunal d'Instance d'Apt au 01/01/2010, rattaché à son greffe annexe de Pertuis,

Puis le transfert du Commandement de Gendarmerie d'Apt à Pertuis en 2011,

Puis la fermeture de la Maternité d'Apt le 30/12/2016, au prétexte qu'il n'y avait pas assez d'accouchements, selon l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Le Département fait tout ce qu'il peut pour pallier ses manques, notamment dans le domaine de la Santé : construction de l'Espace Départemental des Solidarités, embauche de médecins salariés, investissements dans des équipements médicaux à l'Hôpital d'Apt.

Mais la machine administrative poursuit son œuvre de sape : transfert à Pertuis des compétences liées aux communes du Trésor Public d'Apt en 2022, fermeture de bureaux de Poste.

Ainsi la Poste voudrait toujours transférer ses services dans un commerce de Gargas, voire dans les locaux de la mairie, ce que j'ai refusé.

Afin de compenser le manque de service de banques, la commune (et donc le contribuable) finance le DAB au Cœur Village (près de 2000€ par mois).

Et dans 2 ans, si nous ne faisons rien, le risque est qu'il n'y ait plus de médecins.

Voilà où nous en sommes très concrètement.

L'État, encore, prépare une nouvelle diminution des dotations globales de fonctionnement (3 milliards d'euros/an sur cinq ans). Depuis 2013, la commune a perdu 1/3 de ses dotations avec une inflation cumulée de 22%.

Si tous les élus et les habitants ne s'emparent pas de ce sujet, qui n'est ni un hasard, ni une fatalité, le futur des résidents permanents sera de plus en plus difficile, ce qui n'est pas acceptable.

Paroles d'élu.e.s

Mesdames, messieurs,

À moins de 100 m de l'école de Gargas où vivent vos enfants de 3 à 10 ans, 8h par jour, un bail de location pour accueillir une antenne 4G de 22 m de haut a été signé sur le terrain d'un particulier, avec l'approbation de la majorité municipale sans tenir compte du décret n° 202-775 du 3 mai 2002. Aucune discussion en commission puisque le projet ne nous a pas été présenté. Aucune réunion publique en présence de l'exploitant est prévue, malgré les demandes et malgré la loi. La même antenne a été retirée à Lyon devant l'évidence du danger présenté pour les écoles et les enfants à moyen et long terme, Paris réduit ses émissions d'ondes électromagnétiques de 30%. Ce type de support peut également recevoir la 5G et ses dangers. Les ondes hautes fréquences générées sont reconnues cancérigènes par l'OMS depuis 2011. Depuis le 11 avril 2011 le conseil de l'Europe préconise une émission inférieure à 0,6v/m, les ondes générées seront largement supérieures aux préconisations allant de 41v/m à 61 v/m pour les bandes GSM. Les protestations de quelques habitants depuis 3 mois n'y font rien.

La sécurité de nos enfants est notre priorité, nous nous devons de vous en informer.

N'oublions pas votre patrimoine immobilier qui verra sa valeur baisser de 30%.

Gargas 2020 avec Vous- Marie-Lyne Curnier, Thierry Armant

Cher(e)s Gargassien(ne)s

L'ascenseur extérieur de la mairie aura fait couler beaucoup d'encre. Après plus de 4 ans de validation d'un projet, pour lequel notre équipe était contre, au regard du coût, de l'entretien et de l'esthétique, nous avons appris par une délibération du dernier conseil municipal, que l'on ne faisait plus celui-ci. Celui-ci aura coûté 253 000 € HT d'après cette délibération, plus l'ensemble des frais d'étude et la maîtrise d'œuvre, pour être abandonné au profit d'un nouveau projet d'ascenseur intérieur. Nous sommes heureux de cette décision, bien que tardive, mais que de temps et d'argent perdus, alors que d'autres solutions moins onéreuses et plus pragmatiques auraient pu être envisagées.

Une nouvelle équipe au service de Gargas - Pascal Bouxom

Cher(e)s Gargassiens et Gargassiennes.

Au dernier conseil municipal, nous avons voté une motion visant à imposer aux collectivités de réduire les dépenses de fonctionnement de 0.5% en volume en dessous du niveau de l'inflation.

Mais j'aurais préféré une motion de défense de notre Poste, qui a déjà réduit drastiquement ses horaires, ce qui annonce doucement que sa fermeture soit prise, et une motion ou une action pour que le distributeur bancaire que l'on paie très cher fonctionne.

Pour redonner la vie, il y aura le Citystade, bel équipement, décidé sans concertation au cœur du village, qui apportera son lot de soucis.

Il est souhaitable que soit pris en compte notre cœur village, qui meurt doucement depuis le début de ce mandat, autrement que par un comité Théodule, afin de ne pas faire de l'éphémère.

Au service de Gargas

Pascal Berthemet